39e Année - N° 300 . Le No 0 25 c. Paraît le Samedi 30 Avril 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 1,25
Réclames (la ligne) 1,00
Commerciales (la ligne) 1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré

MON ATTITUDE

Dans la *Défense* l'honorable M. Joseph Turcan se demande avec angoisse quelle va être mon attitude au sein du Conseil général ! Vais je voter avec les conseillers de sa nuance (mais oui, je veux dire les "rouges") ou vais-je livrer la République à ses ennemis de toujours les farouches "blancs" ? Que sa consoience républicaine si chatouilleuse se rassure : Je vote pour la République.

Elu sur un programme républicain-socialiste je ne me départirai jamais de la règle de conduite que doit suivre un républicain-socialiste. Le Conseil général, je le sais, est avant tout une Assemblée chargée d'administrer le département ; ce n'est pas un Conseil politique où les diverses tendances peuvent se heurter avec l'acuité que l'on rencontre dans les Assemblées législatives. Toutefois pour tranquiliser notre compatriote Turcan je puis lui dire ici publiquement que dans mes votes je serai toujours guidé par le souci de défendre les intérêts des humbles, des travailleurs, des deshérités de la Fortune. En un mot, comme je l'ai fait jusqu'à ce jour, je m'inspirerai des vrais principes de la République *démocratique, laïque et sociale* !

Et cela, sans me préoccuper de ceux qui seront à mes côtés ou de l'autre côté de la barricade ! Car vous le savez citoyen Turcan, je vous l'ai déjà dit : je ne joue pas les doublures. Je m'efforce d'avoir sur les diverses questions une opinion personnelle ; lorsque je crois être dans la vérité, je suis ma route jusqu'au bout sans me laisser detourner par les critiques ou les sollicitations d'où quelles viennent. Je puis comme tous les citoyens me tromper : l'erreur est humaine, (ne l'écris pas en latin, Marius, je t'en prie car si tu oubliais une lettre tu me ferais encore faire un procès). En tout cas si dans la solution d'une question il m'arrive comme à tout le monde de me tromper, j'ai, soyez-en sûr, l'excuse d'être de bonne foi. Quant à aller prendre le mot d'ordre chez quelqu'un et jouer le rôle de pantin dont des personnages, si haut placés soient-ils, tireraient les ficelles, je vous le répète, ce n'est pas mon rayon. Je l'ai dit au *Travailleur des Alpes*, encore que cet organe ait perdu par sa faute tout crédit auprès des masses prolétariennes (l'ablation du membre gangrené ne sauve pas toujours le corps) ; je vous le dit aussi à vous : je ne suis et ne serai jamais en politique, le sous-ordre de qui que ce soit.

Quant à la comédie du Congrès de Juillet 1925, je comprends mal votre curiosité. Pourquoi diable avez-vous tant de hâte à connaître tous les détails de la machination alors que vous les connaissez aussi bien que moi ! Mieux que cela ! vous les avez connus avant moi puisque c'est à votre obligeance que je dus d'apprendre trois jours avant le Congrès la comédie que les dirigeants préparaient. Vous pourriez donc tout aussi bien que moi satisfaire la curiosité de vos amis.

Quoi qu'il en soit, l'heure est mal choisie pour laver ce linge sale ; pour l'instant nous ne devons avoir qu'une pensée, qu'un seul but : la défense au sein de l'Assemblée départementale des intérêts du canton de Sisteron toutentier. Pour ce faire, Monsieur le premier adjoint, j'ose croire que vous ne nous refuserez pas votre concours.

Emile GALICI,
Conseiller Général des Basses-Alpes.

Ce qui se passe

Les socialistes qui n'avaient pas beaucoup parlé à la Chambre au cours de ces derniers mois, ont pris leur revanche à Lyon. Réunis en congrès dans cette ville, ils ont palabré jour et nuit en présence d'une assistance qui ne se lassait pas de les entendre.

Il arrivait parfois qu'un des spectateurs prenait part à la discussion. Ceci les changeait des débats parlementaires, où seuls les députés ont la parole et où l'on expulse les spectateurs qui se permettent de faire : « Ouf ! » Dans les congrès, les scènes dans la salle sont autorisées.

C'est ce qui explique la présence de tant d'inconnus à la tribune. Inutile d'être député, sénateur, voire conseiller municipal pour parler. Il suffit de détenir une carte de congressiste ; ce n'est pas trés difficile. On n'a qu'à se faire déléguer par une section quelconque. Si la section n'existe pas, on la crée.

M. Gérault-Richard, le fameux chansonnier montmartrois qui réussit à se faire élire, un beau dimanche, député de la Guadeloupe, racontait parfois avec bonne humeur, qu'il avait dans son tiroir de directeur de la *Petite République* plusieurs tampons qui lui permettaient d'expédier des amis dûment mandatés dans les congrès socialistes. Ces tampons représentaient des sections qui n'avaient jamais existé que dans son imagination, mais ils avaient autant de valeur que les autres.

Cyrano du 24 Avril 1927

Les Communistes poursuivis

Après une enquête qui a duré deux années entières, les services de Sûreté se sont estimés fondés à transmettre à la justice un dossier soutenant des preuves péremptoires qu'une vaste organisation d'espionnage fonctionnait en France, notamment dans nos arsenaux, établissements militaires et navals, etc.. Sur quoi, la justice, s'ébranlant, a lancé quelques mandats d'amener.

M. Albert Sarraut l'a dit avec force, et en excellents termes, dans son discours de Constantine :

« *Le Gouvernement ne saurait tolérer les excitations communistes à la révolution, à la guerre intérieure, à la déchéance nationale...*

« *On ne saurait ici invoquer les droits de la liberté d'opinion. La destruction de la patrie n'est pas une opinion. C'est un crime.*

« *Une doctrine dont les tenants préparent le carnage des guerres civiles et font de l'espionnage pour le compte de l'étranger n'est pas une doctrine. Elle est un attentat qualifié contre la vie des citoyens et contre l'indépendance du pays. Elle est au ban de la conscience publique.* »

Le Ministre de l'Intérieur a ajouté, dans son discours de Constantine : « L'opinion publique, en dépit des avertissements que certains d'entre nous lui prodiguaient, a peut-être mis trop de temps à mesurer la malfaisance du communisme. Dèsormais, elle est éclairée ».

L'incorporation du 1 Contingent de la classe 1927

Les jeunes soldats appartenant à la première fraction du contingent de 1927 (service armé et service auxiliaire) seront mis en route les 11, 12 et 13 mai prochain. Cette fraction du contingent compte 137.565 hommes à incorporer se répartissant ainsi : infanterie, 66.340 cavalerie, 12.005 ; artillerie, 29.200 ; génie, 10.000 ; aéronautique, 7.800 ; train des équipages, 3,800 ; troupes d'administration, 1.080 ; section d'infirmiers, 1.280 ; marine, 6.000.

La libération de la classe 1925 2me contingent

La libération des militaires de la 2em fraction du contingent de 1925 a été réglée par les circulaires du 26 mars et du 13 avril, publiées toutes deux au « Journal Officiel ».

D'après ces circulaires, seront envoyés en permission valable jusqu'au 10 mai : 1° à partir du 27 avril, les militaires libérables de l'armée du Rhin, 2° à la date du 4 mai, les militaires libérables de l'intérieur et de la Sarre.

Chronique Sportive

FOOT-BALL

Le Sisteron-Vélo est venu et a vaincu... l'Union Sportive Dignoise par 1 but à 0 à Manosque.

Dimanche dernier, se jouait à Manosque sur le terrain de la Provençale, le match comptant pour la finale de la coupe Bué. Cette finale mettait aux prises l'U. S. Dignoise et le S. V.

Le match commença à 15 h. 30 pour permettre au Sporting-Club de Marseille de matcher contre la Provençale de Manosque. Après une partie âprement disputée, les Manosquins durent s'incliner avec deux buts à leur passif.

Les équipes pénètrent sur le terrain à l'appel de l'arbitre, et M. Charles Bué donne le coup d'envoi. Aussitôt, les Sisteronnais se mettent en action et pénètrent dans les 18 mètres dignois et s'y cantonnent un long moment. Les Dignois font de dangereuses échappées, mais les arrières bleu et or ne laissent rien passer.

Cette première mi-temps, toute à l'avantage des Sisteronnais démontra la classe de la défense et le manque de cohésion, ou mieux peut-être, le peu de combativité de la ligne d'avants sisteronnaise. Il est vrai qu'un fort vent prenant le champ en travers, portait le jeu entièrement sur une aile, tandis que l'autre ne touchait le ballon que rarement.

A la seconde mi-temps, la partie fut mieux équilibrée, quoique nettement à l'avantage des Sisteronnais encore qui semblèrent pouvoir conclure. C'est durant cette seconde mi-temps que nous vîmes un jeu de passes magnifique, quelques beaux départs et de merveilleux bloquages. Le coup d'envoi est à Sisteron ; Sivan passe à Fabre qui repasse à Marin, lequel lance Sivan arrêté bien près des bois par un arrière Dignois ; bien près des buts pour qu'aucun Dignois ne puisse toucher le ballon tant l'action fut menée vite. Autre phase : Fabre est lancé, court le long de la touche, et avant d'être arrêté, passe à Latil qui lui repasse, laissant les demis Dignois et toute la défense dans une passe bien périlleuse.

C'est avec plaisir que nous remarquons que la leçon du S. M. U. C. a porté ses fruits. Le point vainqueur fut bien amené Sivan schoote au but, le goal arrête, mais bien chargé par Marin, envoie vers la touche. Daumas reprend et schoote fort, Sivan bloque et à deux mètres bat irrésistiblement le koper Dignois qui tente en vain d'arrêter la balle. Digne réagit, descend fort vers les buts sisteronnais et c'est la fin.

Quoique victorieux, les bleu et or furent bien médiocres : Brun II sortit une belle partie, les deux arrières jouèrent fort bien et réduisirent à néant toutes les attaques Dignoises : Chastel n'eut à s'employer que deux fois, il le fit avec sa maîtrise habituelle (il ne toucha la balle que 7 fois durant toute la partie).

© VILLE DE SISTERON

Les avants Sisteronnais furent excessivement faibles, les ailes ne purent rien faire à cause du vent, les inters furent indolents au possible ; seul Sivan fit du jeu, sut bloquer sa balle et jouer ras de terre ; il fut combattif à l'excès et peu souvent hors jeu, (contre son habitude). Brun et Latil I firent une bonne partie mais nous les avons vus mieux jouer, notamment contre le S. M. U. C. Fatigue ou trop grande confiance ?

Il faut cependant féliciter notre onze valeureux qui prit part à deux championnats et les enleva tous les deux. Cette saison fut très heureuse, espérons que les tournois de sixte qui vont commencer voient la supériorite de notre équipe sur les autres, et que de nouveaux bronzes viennent enrichir encore la belle vitrine de M. Arnaud, notre sympathique trésorier.

Pendant que la première équipe jouait à Manosque, notre deuxième était allée à St-Tulle. Au coup de siffet, les équipe rentrent en jeu. Nous voyons les "bleu et or" qui vont se camper dans les buts adverses pour y rester durant toute la partie. Les adversaires firent bien quelques échappées, mais n'aboutirent à rien. Malgré le vent qui ne laissa pas déployer le jeu les Sisteronnais remportèrent la victoire par 4 buts à 0.

Tous nos joueurs sont à féliciter.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Nos hôtes la.....politique et..... la citadelle.

C'est l'époque des voyages. En même temps que notre distingué Président était à Marseille l'ami Charles, député millionnaire, était à Sisteron samedi et dimanche, entouré de son état-major. Il est venu, nous dit-on, consolider sa situation politique un peu ébranlée par le vote des 45 000 et par l'augmentation continuelle des impôts. On se rappelle que lui et ses collègues nous avaient promis une forte diminution de nos taxes diverses, la suppression du chiffre d'affaires (!) et qu'ils n'ont rien tenu de toutes ces promesses. C'est l'inverse qui se produit.

Nos lecteurs n'ont pas oublié que notre vieille citadelle désaffectée a passé de l'administration de la Guerre à celle des Domaines et qu'elle essaie de vendre aujourd'hui 200 000 frs. — elle en demandait 300.000 — au premier acquéreur qui se présentera.

La ville, représentée par son maire, offre la somme de 30.000 francs. Elle espère ainsi garder la citadelle qui est une page de l'histoire et les alentours qui en sont les témoins. Ajoutons que sur les pressantes démarches faites en temps opportun par M. Honnorat, sénateur, citadelle et sites ont été classés monument historique et sites pittoresques.

Nous comprenons certes la bonne intention de la Mairie, mais nous nous demandons si devant les gros frais occasionnés par l'entretien du fort il ne serait pas préférable de laisser à d'autres le soin de s'en rendre acquéreur, d'y créer une industrie lorsque l'eau sera là ou d'en tirer tout autre profit, en respectant son esthétique, son cachet, son histoire ainsi que les chemins qui l'entourent et le bois qui l'ombrage puisque tout est placé sous la protection de la loi.

Nos préférences vont néanmoins à l'acquisition de la Citadelle par la ville parce que le public pourra en toute sécurité s'y promener et s'y reposer.

L'avenir nous dira si Charlot a réussi dans ses démarches et si la ville obtient gain de cause.

Vaccination

Une séance publique de vaccination et revaccination gratuites par M. le Docteur Rolland aura lieu à la mairie le Jeudi 5 mai de 8 heures à 16 heures du matin. Sont spécialement tenus d'y être présentés les enfants agés de 0 à 1 an et de 10 à 11 ans.

Pour la prospérité agricole de notre département.

Au cours du mois de Mai, notre département sera parcouru par le camion Exposition des Mines de Potasse d'ALSACE

En publiant, ci-dessous la liste des localités où il sera de passage, nous faisons un pressant appel à tous les agriculteurs et viticulteurs des régions traversées pour les engager à venir aussi nombreux que possible, tirer profit de sa visite et de l'enseignement qui se dégagera des conférences suivies de projections cinématographiques qui seront données à l issue de cette visite.

Nous ne connaîtrons jamais assez l'importance de nos richesses nationales en élément potassique dont l'utilisation rationelle toujours plus intensive, doit largement contribuer à améliorer en quantité les productions varié et estimées de notre beau département.

Vendredi 6 mai,		Annot ;
Samedi 7	—	Vergons ;
Dimanche 8	—	Moriez ;
Lundi 9	—	Estoublon ;
Mardi 10	—	La Begude Blanche ;
Mercredi 11	—	Oraison ;
Jeudi 12	—	Ste-Tulle ;
Vendredi 13	—	Reillanne ;
Samedi 14	—	Mane ;
Dimanche 15	—	Pierrerue ;
Lundi 16	—	la Brillanne ;
Mardi 17	—	les Sieyes par Digne
Mercredi 18	—	Marcoux ;
Jeudi 19	—	la Javie ;
Vendredi 20	—	Seyne ;
Samedi 21	—	Ubaye ;
Dimanche 22	—	Les Tuiles ;
Lundi 23	—	La Motte du Caire ;
Mardi 24	—	Peipin ;
Mercredi 25	—	L'Escale.

République de la Baume

Ché leï Boumians sias toutès ben reçus.

Voici le programme des réjouissances populaires organisées à l'occasion des Fêtes de la Baume.

Samedi 30 Avril à 9 heures du soir, Grand Concours de Mounes dans les deux cafés du faubourg.

Dimanche 1er Mai, à l'aube, Salves d'Artillerie, réveil en fanfare, à 11 h., apéritif populaire A 15 h, courses de bicyclettes. A 16 heures, Grand Concert musical par « Les Touristes des Alpes ». A 17 heures, jeux divers. A 21 heures, grand bal populaire à grand orchestre.

Lundi 2. — Grand concours de boules, 450 fr. de prix ; lancement du but à 9 h. précises. Les joueurs sont priés de se faire inscrire chez M. Bontoux, président. Pour éviter tout malentendu les entrées fixées à 10 fr par équipes restent acquises au Comité. A 21 h. concours de chant et bal.

Mardi 3. — Déjeuner champêtre et s'échage de cuite sur les rochers. Le comité se réserve de modifier le programme en cas de mauvais temps et en particulier le concours de boules. Pendant la durée des fêtes concours de pointage, 50 fr. de prix. Le comité décline toute responsabilité en cas d'accident. Le président, Bontoux

---

Casino-Théâtre

La troupe Gourdès nous a donné mardi dernier, une excellente représentation de « **La Mascotte** » ; les rôles étaient très bien tenus et les costumes étaient d'une fraicheur exquise, mais bien malheureusement, les spectateurs étaient clairsemés Mercredi prochain, la même troupe qui comprend une douzaine d'acteurs nous donnera sur la même scène, **Les Mousquetaires au Couvent** de Varney, en 3 actes.

Ce sont là des opérettes qui conviennent parfaitement à notre scène et à notre goût théâtral, il faut encourager par notre présence cette troupe à revenir plus souvent en assistant nombreux aux représentations qu'elle nous donne.

Les Lectures pour Tous viennent de commencer la publication du plus angoissant des romans : *Le Sommeil sous les blés*, par J. Jacquin et A. Fabre. Un savant médecin français voulant étudier les célèbres expériences des fakirs de l'Inde, accepte le sacrifice d'une de ses élèves qui, après un entraînement se laisse enterrer pendant trois mois. Le jour prévu pour l'exhumation, le savant est frappé de paralysie totale. La jeune fille est-elle morte ou vivante ? Tel est le poignant problème qui se pose et auquel s'ajoute une histoire d'amour émouvante. Les lecteurs attendent la suite avec impatience.

Le papier ver-à soie et le tue mouche Fly-tox sont en vente à la librairie Lieutier.

On demande un comptable ayant aptitudes. S'adresser au bureau du Journal

A vendre Cheval koob anglais, avec voiture 2 roues, fort trotteur, bon pour tous travaux et très sage.
S'adresser à M. Bec, Sisteron (B-A)

A vendre bonne occasion bicyclette dame, marque Griffon. S'adresser chez Mme Vve Bonnet vins Sisteron.

On demande un apprenti peintre rétribué de suite. S'adresser au bureau journal

---

Tennis Club Sisteronnais

Une indiscrétion nous permet d'apprendre que le Tennis Club offre ce soir à ses membres, son bal annuel dans la salle du Casino avec le concours réputé du Printania-Jazz.

Tout aura été prévu pour donner à cette réunion dansante le caractère charmant et gai qui doit lui assurer plein succés. On s'amusera ce soir au Casino !

Appel des réservistes en 1927. Allocations aux soutiens de famille.

Il est rappelé aux intéressés que la loi du 8 avril 1927 a ouvert un crédit de 5 millions au ministère du travail pour le paiement des allocations journalières aux familles nécessiteuses des réservistes convoqués pendant l'année courante pour une période d'instruction.

Le taux de cette allocation est fixèe à cinq frs. et celui des majorations pour charges de famille varie de 2 à 3 frs. 50 centimes pour chacun des enfant suivant le nombre.

Les demandes d'allocation doivent être adressées sans retard à la préfecture par les maires du lieu de la résidence des intéressés.

La Société Générale, agence de Digne invite ses clients, porteurs des valeurs suivantes :

Bons de la défense nationale à 6 mois 1 et 2 ans ;

Obligations decennales 5 0/0, 1919-1929, de la Défense nationale ;

Bons du crédit national 6 0/0 emission Juillet 1922 ;

Bons du trésor, 6 0/0, émissions Février et Septembre 1923 ;

A déposer leurs titres en vue de l'échange facultatif contre des rentes 6 0/0 amortissables en 50 ans à 150 0/0, par tirages au sort seulement.

Demandez les conditions. Avantages importants.

Les dépôts de titres admis à l'échange sont reçues dés à présent, sans frais, à la Société Générale, à Digne, 51, Boulevard Gassendi, et à son bureau de Sisteron, Rue Droite.

ETAT-CIVIL

du 23 au 30 Avril

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre Joseph Thomas Brico. à Embrun et Louise-Blanche-Marie Reynier, de Sisteron.

DÉCÉS

Clémentine Sablière, Vve Pau, 77 ans.

Châteauneuf-Val-Saint-Donat

On nous communique :

Manifestation laïque — Conférence Jean du Chemin.

Ce fut devant une salle comble qu'eût lieu dimanche 17 avril au café Barthelay, la conférence de Jean du Chemin sur la laïcité, sous la présidence du citoyen Clément Rolland, maire, assisté des citoyens Louis Brun, adjoint au maire, et Ernest Mourranchon, Conseiller Municipal.

Dans l'assistance, Madame Durand, institutrice, et de nombreuses dames et jeunes filles.

Le maire, puis le citoyen Mourranchon, organisateur de la conférence, présentèrent, en termes choisis et heureux, le conférencier à l'auditoire.

Ce fut, ensuite, le tour de Jean du Chemin.

La Conférence fut une page d'éloquence où les citations, les documents furent présentés avec ce mélange d'énergie et de sentimentalité qui font de du Chemin le conférencier qu'on ne se lasse pas d'écouter.

Il expliqua la neutralité de l'école laïque, non pas cette neutralité passive qui ne tendrait qu'à transformer l'instituteur en distributeur automatique de calcul, de grammaire ou d'histoire, mais, au contraire, cette neutralité large, bienveillante, accueillante, faisant de l'instituteur et de l'institutrice les véritables éducateurs populaires.

Le profond silence qui avait régné pendant l'exposé et les applaudissements qui saluèrent la péroraison prouvèrent que la classe paysanne sait comprendre et apprécier ce qui est bon, ce qui est beau, ce qui est juste.

Le citoyen Clément Rolland et le citoyen Mourranchon remercièrent le conférencier. Aucun contradicteur ne se présenta et l'ordre du jour suivant fut voté par acclamation, et chacun s'en fut heureux d'avoir passé une agréable après-midi

ORDRE DU JOUR :

Les citoyennes et citoyens de Châteauneuf, réunis en grand nombre au Café Barthelay, sous la présidence du camarade Clément Rolland maire, après avoir entendu le conférencier Jean du Chemin, approuvent pleinement ses déclarations en faveur de l'école laïque.

Et vouant au mépris public tous ceux, qui, par des moyens déloyaux et hypocrites, cherchent à calomnier l'enseignement laïque, sous prétexte de liberté, mais qui ne tendent qu'à faire abolir la loi dont Jules Ferry nous a dotés et qui est l'honneur même de la République

---

? ?

De part notre profession nous sommes depuis quelques temps affligés le quantités de lettres anonymes : certaines présentaient un intérêt, elles ont été publiées ; d'autres sont méchantes envers des tiers, elles ont été mises au panier ; quelques-unes sont enfantines et inoffensives, c'est le cas de celle que nous avons reçu il y a une quinzaine et que nous publions aujourd'hui. Une petite enquête menée par notre service de renseignement nous a édifié sur sa teneur.

Il y a Ficelle et..... Ficelle

Sisteron le 14 avril 1927.

Monsieur le Directeur,

Vous avez pu lire dans le *Petit Marseillais* du 13 avril, en 3e page (édition des départements), l'arrestation sensationnelle d'un personnage mystérieux que l'on nomme "Ficelle".

Cette arrestation vous est sans doute apparue comme un fait tout à fait banal. Mais je suis persuadé au contraire que la lecture de cette nouvelle a pu impressionner certaines personnes qui ont entendu parler d'un "Ficelle" non moins énigmatique que le premier, et qui pratique dans nos murs un tout autre genre de sport.

Afin de rassurer l'opinion publique, je tiens à vous informer que "Ficelle" de Sisteron respire à pleins poumons le grand air, qu'il n'a rien de commun avec l'autre, et que s'il s'est imposé actuellement une retraite volontaire, il n'en ouvre pas moins son œil indiscret.

Peut-être les belles journées du printemps qui s'annonce le feront sortir de sa tanière plus tôt qu'on ne le croyait.....

Je vous prie d'agréer, M. le Directeur l'assurance de ma considération très distinguée.

Jeannot LAPIN.

Vioci la reponse à Jeannot et Lapin.

Première et dernière lettre ouverte à MM. Jeannot & Lapin.

(en association FICELLE)

M. le Directeur du *Sisteron-Journal* ayant eu la galanterie de me communiquer votre lettre avant de la publier et m'offrant en même temps l'hospitalité de ses colonnes je mets à contribution son amabilité pour vous dire ce que je pense du genre de sport (importé de Barcelonnette ou de Castellane) que vous pratiquez depuis quelques mois. J'avoue tout de suite qu'il n'a pas rendu les resultats que vous

© VILLE DE SISTERON

E. CASAGRANDE

DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON

Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469

Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre-d'Argençon

en attendiez puisqu'ils sont encore invisibles à l'œil nu même renforcé de binocles modernes.

Il est quand même tout à votre honneur !!! Vous avez donné sans compter temps et argent sans jamais rien toucher, certains même que vous étiez de ne jamais rien prendre.

Ce nouveau sport : lettres anonymes pleines de Maximes fort bien rédigées sans aucune arrière pensée lubrique a dû vous faire perdre de belles parties de billard et n'a pas eu le don de m'émouvoir. Au contraire, j'en ai bien ri avec ma tante et mes amies qui étaient unanimes à reconnaître qu'elles étaient l'œuvre de deux ascètes. Comme il y en a que deux à Sisteron, je n'eus pas de peine à découvrir votre anonymat.

Cet aveu vous donnera j'en suis sûre, pour rentrer dans vos tanières une couleur citron...hein !

Mais reprenez vite votre bonne humeur, je ne vous en veux pas, je vous conseille seulement de

mettere la coda dové non va il capo

ou mieux changez de tactique.

HUGUETTE DE LURÉ.

Etude de Aimé **BERTRAND**, Huissier à SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE

aux

Enchères publiques

A la requête de Monsieur MONIN Amédée chef de gare à Sisteron, et en vertu d'une ordonnance de Monsieur le Juge de paix de Sisteron du vingt-un avril mil-neuf-cent-vingt-sept, enregistré.

Il sera procédé le **Same i 7 Mai** mil-neuf cent-vingt-sept à **10 heures** du matin, **à la gare de marc andises de Sisteron** par le ministère de l'huissier soussigné, à cet effet commis, à la vente aux Enchères publiques de

15 sacs de blé de semence
1500 kilos

en souffrance, cause retard.

Il sera percu le 15 o|o 'en sus du prix.

Sisteron, le 21 Avril 1927.

signé : A. BERTRAND.

AUTO

Les Chirurgiens de l'Auto

LION & ESTUBLIER

2, Rue St-Charles, Marseille, T. 82.29

réparent par leurs procédés spéciaux

de Soudure Autogène
Cylindres et Carters
Cassés ou rayés,

Ils ont quinze ans de pratique.

Produits Mélassés Sucrazote

157, Avenue de Malakoff, PARIS XVI°

DEPOT

de TEINTURE-NETTOYAGE

chez Mme Margaillan,

55, Rue Droite, SISTERON

(2e étage, maison Bourgeon.)

— *S'y adresser pour tous travaux.* —

Un très bon conseil

Asthmatiques, catarrheux, opressés, employez aussitôt la Poudre Louis Legras, dont parlent tous les journaux, c'est le véritable spécifique de la suffocation. Ce merveilleux remède, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, dissipe instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 75, (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV. Paris.

TEIGNEZ

vous-même tous genres de tissus

en 20 minutes
avec la nouvelle Teinture

KABILINE

RAVIVEZ VOS ÉTOFFES

légères en 5 minutes avec les

BOULES KABILINES

les plus riches en colorant

VENTE RÉCLAME.

Droguerie Bernard

52, rue Droite - SISTERON

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)

Ancienne Banque

CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon

Comptes-Courants Commerciaux

Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Opérations de Bourse

Paiement de Coupons

Location de Cofres-forts.

EN VENTE PARTOUT

En vente à la librairie Lieutier.

Un PERNOD Fils..!.

Anis supérieur fabriqué par la Maison PERNOD Fils de Pontarlier (Doubs), livré exclusivement dans les anciennes bouteilles de PERNOD Fils.

En vente à la *CAVE NATIONALE*
56, Rue Saunerie -- SISTERON

Location d'Automobiles

GARAGE GALVEZ

Rue de Provence — SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

Première Communion

Madame Vve Adolphe AUTRAN

CHAUSSURES

11, Rue de Provence, SISTERON (B-A)

Offre à sa nombreuse et fidèle clientèle un grand choix de chaussures de luxe et toile blanche ainsi que pour le sport et le travail à des prix très modérés

Location d'Automobiles

A. ALLIBERT

CAFE DES ALLIES

Téléphone 3. *SISTERON.*

AUTOMOBILES DONNET

JEAN Auguste

Avenue de la Gare - SISTERON - Bas.-Alpes

7 CV.	Commerciale.	16,500
	Commerciale mixte	17,000
	Torpédo luxe	19,000
	Conduite intérieure 2 portes	20,000
	Conduite intér. 4 portes, luxe	24,000
11 CV.	Camionnette Normande.	19,000
	id. commerc. mixte	24,500
	Torpédo 4 et 6 pl. grand luxe	31,000
	conduite int. 4 et 6 pl. gr. luxe	35,000
	chassis 1200 k.	19,500
	id. carossé.	25,000

Tous ces modéles ont 4 vitesses, freins sur les 4 roues, compteur kilométrique, montre, éclairage et démarrage électrique, oléomètre, klaxon.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

Automobiles CITROËN

les

plus solides

QUELQUES PRIX

TORPEDO B. 12	18 000 francs
T RPEDO B. 14	20.700 »
Conduite Intérieure	23.100 »
Conduite intérieure gr. luxe	24 600 »

les moins chères à l'achat, les plus économiques à l'usage

et les

CAMIONNETTES 1 TONNE

toutes carrossées à partir de 20.100 francs

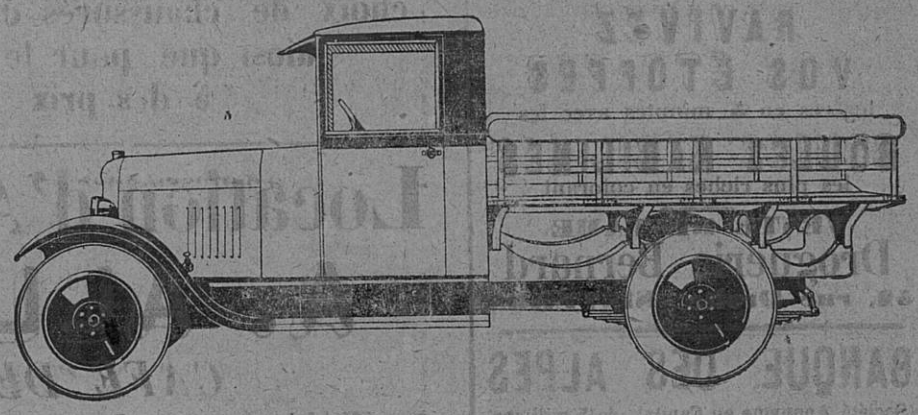

supplément pour conduite intérieure 600 francs

GRAND CHOIX DE CAROSSERIES

toutes les Citroëns sont munies de freins sur les 4 roues et les prix s'entendent avec accessoires

Atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFECTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'exécution — Prix modérés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place IMMEDIATE par presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C.V.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON